

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 24 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 18 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Jean-Michel BIARDEAU, Aïcha TITOUNI

Absent excusé : Guillaume VIARD

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire - Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

Le maire demande aux élus d'ajouter un point à l'ordre du jour : le renouvellement de la convention Satese. Le conseil accepte l'ajout de ce sujet.

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026 est approuvé.

- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION SATESE

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est adhérente au SATESE (Service d'assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) du Département de l'Indre pour le suivi de la station d'épuration de Chéniers.

Le Département de l'Indre, dans le cadre d'un groupement de commande dont il est le coordonnateur, vient de renouveler les marchés de prestation de service pour assurer cette mission. En application de l'article L 3232-1-1 et R 3232-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, cette adhésion doit être formalisée par une nouvelle convention avec le Département de l'Indre pour les quatre prochaines années à partir du 1^{er} janvier 2026.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention,
- Autorise le Maire à signer la convention.

- PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FAJD ET FSL - 2026

Le Département assure la mise en œuvre et la gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté ainsi que du Fonds de Solidarité Logement. Ces deux dispositifs nationaux, créés respectivement par les lois du 1^{er} décembre 1988 et par la loi du 31 mai 1990 interviennent au titre du FAJD en appui aux parcours d'insertion des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, en complément des dispositifs de droit commun et au titre du FSL pour la mise en œuvre du droit au logement sur le département.

Le financement de ces fonds est assuré principalement par le Département et par la mobilisation de l'ensemble des principaux partenaires que sont les autres collectivités territoriales, leurs groupements, les organismes de protection sociale ainsi que plus spécifiquement pour le FSL, les bailleurs sociaux et les opérateurs énergies et de téléphonie.

Après présentation des dispositifs, le conseil municipal donne son accord à une participation pour l'année 2026 :

- au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 1.66 € par résidence principale, soit 280,54 €,
- au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté à hauteur de 0.70 € par jeune de 18 à 25 ans identifiés, soit 4,90 €.

- QUESTIONS DIVERSES

Logement de Chéniers : deux candidats ont demandé à louer la maison ; le secrétariat leur a transmis le dossier de demande de logement à compléter.

Associations : la mairie a sollicité les associations pour qu'elles envoient un article pour le prochain bulletin. Elles peuvent ainsi communiquer sur les actions passées, et surtout celles à venir. C'est aussi l'occasion de présenter le tissu associatif de la commune.

Manifestations à venir :

Journée festive des Forges de l'Abloux : ce sera le 31 mai 2026, avec de nombreuses activités.

Course cycliste du 25 juillet : il s'agit de la « boucle » organisée par le vélo club blancois.

Cérémonie Machelidon à Chéniers : ce sera très probablement le 25 juillet également.

Élections municipales 2026 – 15 mars : le maire propose d'établir les permanences du bureau de vote :

15 mars 2026	MUNICIPALES 1 ^{er} Tour
8 h / 11 h 30	- Mr Guillaume VIARD - Mr Pascal BARITAUD - Mme Dominique PELLERIN
11 h 30 / 15 h	- Mr Samuel DEMOUSSEAU - Mr Marc COUSSEAU - Mme Johanna MELINAND
15 H / 18 H	- Mme Bérénice LAMOUREUX - Mr Carl MAHUZIES - Mme Angélique DESMAISON

Fin de séance : 20h00 -